

L'ÉCHO DE L'ESPLANADE

LE JOURNAL PIBRACAIS



#13 /// Mai 2024

LE SAVIEZ-VOUS ?

PIBRAC, VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Classements de Pibrac au palmarès 2024 villes et villages où il fait bon vivre :

- 1281 / 34 808 : Position nationale
- 26 / 586 : Position départementale
- 8 / 30 : Position parmi les communes de 5 000 - 10 000 habitants dans le département



édito

J'aime cette période de l'année où le printemps fait renaître la nature endormie. Après les mimosas, les jonquilles, c'est au tour des glycines de fleurir sur les emblématiques maisons pibracaises.

Le printemps, c'est le signe que tout ce qui paraissait fané peut reflourir. Le printemps nous rappelle que dans le cycle d'une existence : il y a les périodes d'hibernation et les périodes où tout pousse, grandit, fleurit.

C'est le cas pour la faune et la flore bien sûr que nous pourrions observer cette année grâce à l'affût d'observations installé par le quartier Gare - Baude dans le cadre des budgets participatifs et qui va permettre aux plus patients des belles découvertes.

C'est le cas aussi pour nos associations pibracaises, celles qui se créent comme l'Attaque d'Euphron, l'École de Musique ou le Comité des Fêtes ou celles qui connaissent leur apothéose à Pâques avec leurs tournois internationaux historiques.

C'est le cas pour nos aînés qui vont pouvoir profiter de la joie d'un printemps et retrouver une seconde jeunesse grâce aux nouveaux tricycles acquis par l'association Les Clins d'Œil.

C'est le cas de notre vie démocratique locale qui va connaître un second souffle pour cette deuxième partie de mandat avec l'évolution des budgets participatifs et la possibilité pour les citoyens de se saisir du droit d'interpellation.

Et qui dit printemps, dit vote du budget ! Cette année encore, une extrême maîtrise des dépenses de fonctionnement a été recherchée afin de ne pas renoncer à certains services publics et pouvoir continuer à investir, notamment dans le projet de ferme, dans les équipements sportifs et dans nos écoles. Cela implique que chacun et chacune puisse entendre que nous ne pouvons pas tout faire, immédiatement. Les améliorations de la qualité de vie sont priorisées avec toujours comme ligne de conduite : l'intérêt général.

Une autre priorité a guidé nos choix budgétaires : votre sécurité. Dans les nombreux arbitrages qu'il a fallu rendre, nous avons priorisé les travaux de mise aux normes des bâtiments communaux, les travaux pour garantir la sécurité dans les écoles, les équipements de nos policiers municipaux, l'entretien du parc des caméras, etc.

Je vous souhaite donc, joyeusement et en sécurité, de profiter de l'arrivée du printemps qui nous conduira jusqu'à l'été, ses soirées festives, et quelques jours avant : l'élection européenne, le 9 juin 2024, jour où nous voterons tous dans la nouvelle école élémentaire Maurice Fonvieille.

À vos côtés,

Fidèlement,

CAMILLE POUPONNEAU // MAIRE DE PIBRAC

Pibrac FRATERNELLE

La Ville de Pibrac garante des valeurs de la République avec la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » a souhaité créer un partenariat avec l'association Les Militants des Savoirs pour développer ensemble un projet culturel autour de la valeur Fraternité : Pibrac Fraternelle.

Ce projet vise à valoriser le vivre-ensemble et la citoyenneté à Pibrac. Dans un contexte de crises sanitaire, environnementale, sociale et géopolitique, il est plus que jamais important de consolider les liens fraternels et de renforcer le vivre-ensemble entre les générations, les cultures et les habitants. Pibrac Fraternelle permet de valoriser

le patrimoine culturel et historique de la commune et de la région qui est une source de fierté et d'identité pour les habitants afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la commune et de favoriser le vivre-ensemble. Ce projet a aussi pour but de donner la parole aux citoyens, de valoriser leurs expériences et leurs parcours et de promouvoir la diversité des cultures et des expériences. Pibrac Fraternelle comporte 4 actions.

Retrouvez toutes les informations sur Pibrac Fraternelle sur www.ville-pibrac.fr ou auprès de l'accueil de la MDC et de la Médiathèque.

RESTONS EN CONTACT
ville-pibrac.fr

ET SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX



**EXPOS
CONFÉRENCES
PIBRAC FRATERNELLE**

EXPO
NOS ACTIONS FRATERNELLES : CHEMIN D'OCCITANIE
AVRIL À JUIN
MÉDIATHÈQUE & MAISON DES CITOYENS

CONFÉRENCE
NOS FRATERNITÉS SUR LES CHEMINS D'OCCITANIE
VENDREDI 31 MAI
20H - MAIRIE

EXPO
PORTRAITS PIBRACAIS
OCTOBRE À NOVEMBRE

CONFÉRENCE
FAIRE-VILLE :
ENJEUX DES
CITOYENNETÉS
DANS LES VILLES
PÉRI-URBAINES
VENDREDI 22 NOVEMBRE
20H - MAIRIE

ORGANISÉES
PAR



SOMMAIRE



À LA UNE
> PAGE 3



DOSSIER
> PAGE 4



LA PAROLE À
> PAGE 6



TOUS CITOYENS
> PAGE 7



**LES GRANDS
RENDEZ-VOUS**
> PAGE 8

PENDANT L'HIVER À PIBRAC > RETOUR EN IMAGES

Général'Action à la Maison des Citoyens
Jeudi 25 janvier



Journée Jeux à la MDC
Mercredi 14 février



Journée des Nouveaux Arrivants
Samedi 2 mars

Atelier couture intergénérationnel
Mercredi 21 février



Semaine des Légumineuses aux écoles
Du 5 au 9 février



Journée internationale des droits des femmes
Autopsie Domestique
Vendredi 8 mars



Journée Olympique
organisée par la circonscription de Léguevin (l'Éducation Nationale), à laquelle les élèves de l'école du Bois de la Barthe et de l'école de la Riotte de Thil ont participé



PIBRAC'TEENS
Emission du CMJ sur la Radio de la Save



Semaine Nationale de la Petite Enfance
Du 18 au 22 mars

Plénière Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
Mercredi 31 janvier



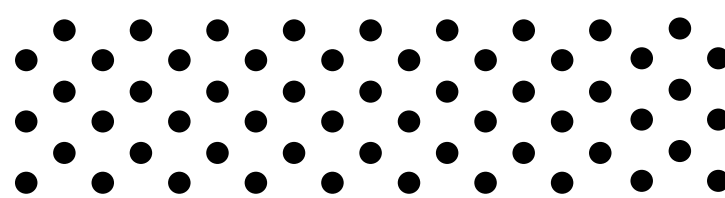
Commémoration du 19 mars 1962
Hommage aux victimes de la Guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.
Dimanche 24 mars



Tournois de Pâques de football de l'US Pibrac
Du 31 mars au 1^{er} avril



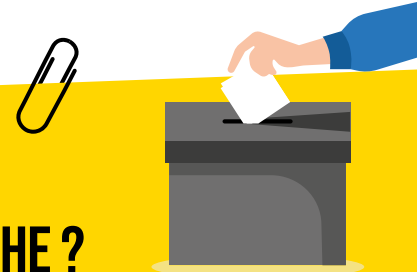
Biodiver'Stival
Du 18 au 24 mars



À LA UNE

> BUDGET 2024

Le budget des collectivités se répartit en deux sections



LES ÉLECTIONS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le dimanche 9 juin 2024 aura lieu les élections européennes.

QU'EST-CE QUE LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Ces élections permettent d'élire les députés au Parlement européen situé à Strasbourg. Ils sont 720 députés répartis en fonction de la démographie de chaque état membre dont 81 sièges pour la France. Ils seront élus le 9 juin 2024 au scrutin universel direct à un tour pour 5 ans.

QUI PEUT-VOTER ?

- Être Français ou citoyen d'un pays membre de l'Union Européenne,
- Être citoyen âgé d'au moins 18 ans,
- Être inscrit sur les listes électorales.

OÙ VOTER ?

À compter de cette année, les 8 bureaux de votes sont centralisés à l'école élémentaire Maurice Fonvieille (avenue Maurice Fonvieille). Les numéros des bureaux de vote restent les mêmes, vous aurez simplement à vous rendre à l'école élémentaire Maurice Fonvieille pour prendre part au scrutin.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA TENUE D'UN BUREAU DE VOTE ?

La candidature pour la tenue des bureaux de vote est ouverte aux personnes obligatoirement inscrites sur la liste électorale de la commune (articles R. 42 à R. 44 du Code électoral). Les administrés intéressés par la tenue des bureaux pourront exercer une des fonctions suivantes : secrétaire, assesseur ou scrutateur.

La participation à la tenue d'un bureau implique de :

- Arriver au moins 30 minutes avant l'ouverture du bureau (7h30) pour permettre l'accomplissement d'un certain nombre de tâches avant le début du scrutin (horaire de rigueur pour les seuls assesseurs titulaires) ;
- Être joignable sur les numéros de téléphones communiqués ;
- Venir au service des Élections à l'issu du scrutin pour la centralisation des résultats (Présidents et Secrétaires).

Une fois votre demande d'inscription confirmée, vous recevrez une information indiquant votre bureau d'affectation et votre fonction. Une session de préparation aux opérations électorales sera organisée le mercredi 5 juin 2024 à 18h en Salle du Conseil municipal. Il convient, avant le 17 mai 2024, de faire parvenir vos coordonnées au service Élections de la Ville (prénom, nom, adresse, coordonnées téléphoniques, mail) : accueil@mairie-pibrac.fr ou 05 62 13 49 75

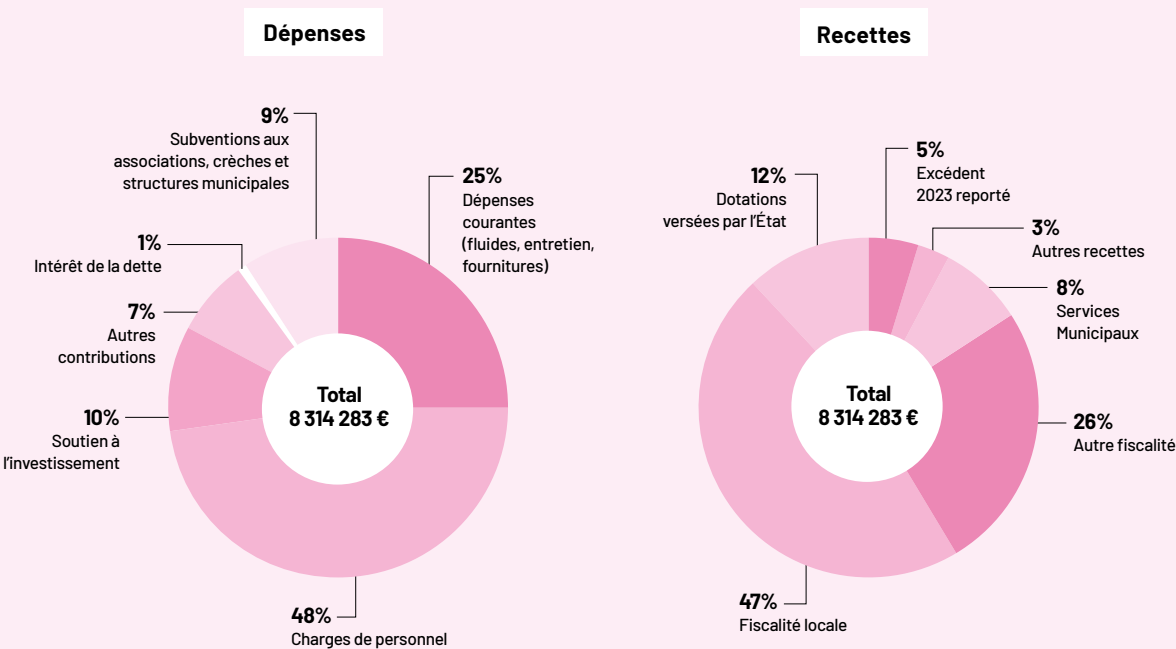
Vous êtes absent ou vous ne pouvez pas vous déplacer le jour des élections ?

Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr pour faire procuration et désigner la personne de votre choix pour aller voter à votre place.

La section de fonctionnement

Il s'agit de toutes les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services publics rendus aux Pibracais. On retrouve principalement les salaires des agents communaux, tous les achats courants comme les fournitures scolaires des écoles communales, les contributions auprès des délégataires de service public et d'autres établissements publics, les subventions aux associations... Les recettes de cette section sont majoritairement les impôts perçus, les dotations versées par l'État, et les recettes des services municipaux.

Le contexte économique 2024 reste compliqué, avec une inflation certes moindre mais toujours présente, certaines recettes fiscales moins importantes qu'espérées du fait des difficultés du marché immobilier, des taux d'intérêts qui sont toujours hauts. Malgré cela la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, seules les bases d'imposition communiquées par l'État augmentent au niveau de l'inflation.

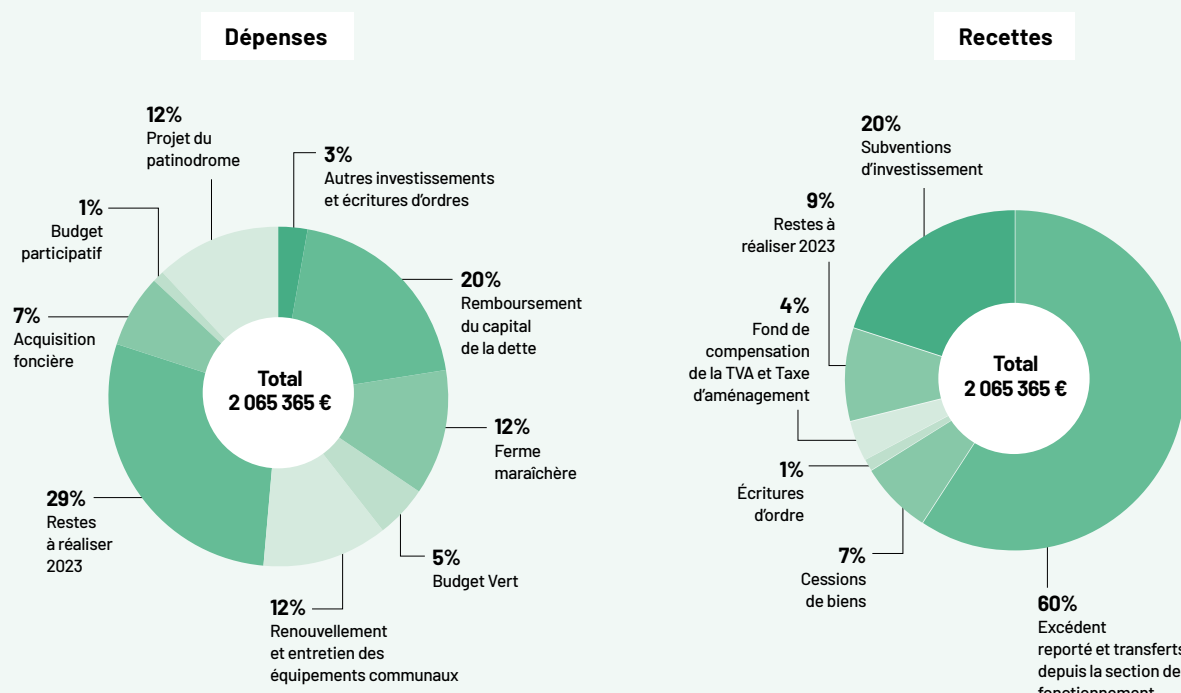


ZOOM SUR LES SUBVENTIONS ACCORDÉES

- 270 000 € au TMP
- 139 000 € aux crèches associatives
- 133 000 € au CCAS
- 174 000 € aux associations pibracaises

La section d'investissement

La section d'investissement permet à la collectivité de développer son patrimoine et de renouveler ses équipements, afin de poursuivre les engagements de la municipalité et de garantir un service public de qualité aux Pibracais. Elle est financée principalement par des subventions, des recettes tirées de la vente d'immobilisations que la commune souhaite céder, et par l'excédent de la section de fonctionnement.



ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS EN COURS

- Ferme maraîchère pédagogique : 450 000€ HT répartis sur 2023 et 2024 dont 70% subventionnés.
- Patinodrome : 250 000€ en 2024 si 80% des subventions sont obtenues.
- Acquisition foncière : 135 000€ dans le cœur de ville.
- Mise aux normes de l'ancienne école Maurice Fonvieille : 35 000€ pour accueillir de nouvelles activités.
- Réhabilitation des toilettes de l'école du Bois de la Barthe : 40 000€.
- Renforcement de la sécurité dans les écoles : 31 000€.
- Installation d'une araignée aux Tambourettes : 25 000€, projet CMJ.
- Rénovation du pavillon mystère : 5 000€.
- Budget participatif : 12 000€.
- Budget vert : 100 000€ pour accélérer la transition écologique.
- Autres investissements pour le renouvellement et l'entretien des équipements communaux : 112 000€.



DOSSIER

Bien-Vivre

BIENTÔT DES IMMEUBLES DANS TOUT PIBRAC, CETTE MUNICIPALITÉ FAIT N'IMPORTE QUOI !

ET BIEN JUSTEMENT, PARLONS-EN ET ESSAYONS DE DÉMÊLER LE VRAI DU FAUX : EN MATIÈRE D'URBANISME QUI DÉCIDE QUOI ?

Il faut savoir que l'urbanisme et l'aménagement du territoire ne relèvent pas uniquement du bon vouloir des élus locaux. Il existe plusieurs niveaux de décisions et un certain nombre de lois et de règles qui s'imposent aux communes.

En premier lieu, il y a la loi, et dans ce domaine, de nouvelles lois ont une incidence très forte sur une ville comme Pibrac. La plus importante aujourd'hui est la loi Climat et résilience ZAN. Elle fixe un objectif à l'échelle nationale, qui vise dans un premier temps à réduire de moitié la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2031, par rapport à celle observée entre 2011 et 2021, puis à atteindre la « ZAN » (Zéro Artificialisation Nette) en 2050. Concrètement, cela signifie à terme, une impossibilité de transformer des terrains agricoles ou forestiers en zones constructibles. L'objectif est de préserver les terres agricoles pour pouvoir continuer à produire de l'alimentation française.

La Ville doit également se conformer à la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU). Adoptée le 13 décembre 2000, la loi SRU vise à récréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Elle impose notamment aux communes un minimum de 20% de logements sociaux. Les communes ne respectant pas le quota imposé se voient sanctionnées de manière importante pour chaque logement manquant. Pour Pibrac, cela a représenté plus de 75 000 € en 2023 ! À compter de 2025, dans le cas où une commune refusera de se

plier à la règle de solidarité et de renouvellement urbain, l'État, en l'occurrence le Préfet, pourra délivrer lui-même un permis de construire d'État autorisant la construction de logements sociaux sur la commune.

Au niveau du territoire, Pibrac appartient à une intercommunalité : Toulouse Métropole. C'est au sein de cette entité que sont prises des décisions majeures en termes d'aménagement, notamment à travers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat PLU-IH, voté en 2019 puis invalidé, mais dont la nouvelle mouture entrera bientôt en vigueur. De quoi s'agit-il ? Ce document couvre l'intégralité du territoire de Toulouse Métropole soit 37 communes et a pour objectif de déterminer le projet de territoire pour les 10 à 15 prochaines années sur la base des principaux enjeux identifiés. Il définit les grandes orientations sur les questions d'urbanisation, d'habitat, de paysage, d'espaces publics, de commerce, d'agriculture, de développement des zones industrielles et artisanales, de tourisme, de transports, etc. Dans ce cadre, Pibrac, sous la précédente mandature, s'est vu imposer la construction de 135 nouveaux logements par an dont 30% de logements sociaux pour rattraper notre retard sur la loi SRU.

Face à ces contraintes, et compte tenu de la spécificité de Pibrac, la municipalité s'est dotée d'une charte locale d'urbanisme qu'elle présente à chaque promoteur pour toutes nouvelles constructions afin de négocier au mieux une architecture la plus acceptable possible par nos concitoyens. À chaque nouveau projet, une concertation est menée avec les riverains afin de prendre en compte au mieux les besoins de chacun.

MAIS QUE VEUT-ON POUR PIBRAC ?

La question est ardue et l'on voit bien que la situation est contradictoire. Oui nous aimons notre ville calme et verdoyante. Oui l'ancien village des années 80 n'est plus. Aujourd'hui, Pibrac est une ville de près de 9000 habitants. Et si c'est le cas, c'est que de nombreuses personnes ont fait le choix de venir s'installer ici, dans une région très dynamique économiquement, dans un lieu calme et proche d'une ville particulièrement attractive. Et chaque nouvel arrivant voudrait fermer la porte derrière soi... mais cette situation n'est ni souhaitable ni acceptable. Nous ne vivons pas à l'écart du monde et nous ne pouvons pas exiger des autres communes de recevoir toute la pression démographique du territoire sans en prendre notre part. Pouvons-nous également nous satisfaire d'une situation dans laquelle les plus faibles économiquement (jeunes débutants dans la vie active, personnes dont les revenus baissent soudainement sous le coup d'un divorce ou d'un accident de la vie, veufs, etc.) soit éjectés de la commune car incapable de trouver un logement à prix raisonnable ?

L'urbanisme n'est pas chose aisée, et les déchainements de passions sont nombreux autour de ces questions. Connaître les enjeux permet de mieux comprendre les décisions. La concertation reste le maître mot de la commune sur ces questions, mais elle n'est pas souveraine en tout. Accepter des projets raisonnables, à densité maîtrisée est indispensable si l'on ne veut pas se voir imposer par l'État des constructions dont nous ne maîtriserons ni la taille ni le lieu d'implantation.

APPLICATION COVOITÉO

C'est un nouveau service de covoiturage de Tisséo Voyageurs opéré par Karos : Covoitéo. Ce service fonctionne à l'aide de l'application gratuite afin de vous faciliter vos transports au quotidien et de trouver facilement des covoitureurs.

EN SAVOIR +



ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pibrac continue dans sa perspective pour être une ville de plus en plus verte.

EXTENSION DE L'AIRE DE COVOITURAGE

L'aire de covoiturage a subi des travaux d'extension par Toulouse Métropole en fin d'année afin de pouvoir offrir 30 places de stationnements supplémentaires pour les covoitureurs. Aujourd'hui cette aire compte 62 places dont 2 places pour personnes en situation de handicap et 2 places avec des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

PARKINGS D'OMBRIÈRES

La commune va bientôt équiper ses parkings d'ombrières. Les travaux ont débuté en avril et se termineront dans le courant de l'été. Trois parkings sont en cours de modification sur : le groupe scolaire Maurice Fonvieille, le groupe scolaire du Bois de la Barthe et le gymnase de Coustayrac. Ces ombrières vont permettre d'alimenter les écoles à hauteur de 61 kWc ce qui permettra d'être en autoconsommation sur chaque école et le gymnase à hauteur de 37 kWc.

NOUVEAU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DES PASSAGES PIÉTONS À LA GARE

Sur le pôle d'échange multimodal de la gare, des passages piétons ont été dotés d'un système lumineux. Mais comment cela fonctionne-t-il ? Appelé Wattway, ce revêtement photovoltaïque permet d'éclairer les passages piétons grâce à l'énergie solaire pour plus de sécurité.



EN SAVOIR +



CONSEIL MUNICIPAL DÉCISIONS IMPORTANTES

Conseil municipal du mardi 6 février

- Rapport et débat d'orientations budgétaires 2024.
- Vœu sur le déplaçonnement du versement mobilité.
- Prorogation du mandat des élus du CMJ



Conseil municipal du mardi 2 avril

- Adoption des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023 de la Commune et du TMP.
- Vote des budgets 2024 de la Commune et du TMP.
- Vote des subventions aux associations, crèches, amicales des écoles.



Les comptes-rendus de chaque conseil municipal sont disponibles sur www.ville-pibrac.fr rubrique > S'informer > Séances du conseil municipal.

INONDATIONS

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations est encadré par l'État mais porté par Toulouse Métropole. Ce programme, prévu de 2025 à 2030, va dans un premier temps recenser les besoins et attentes auprès des administrés à l'aide de consultations publiques, afin de pouvoir, dans une deuxième phase, réaliser les travaux d'aménagement des zones à risques d'inondation, de sensibiliser les habitants et de favoriser la connaissance des risques. Première consultation publique jusqu'au 22 novembre 2024 sur la plateforme jeparticipe.metropole.toulouse.fr. En savoir plus : inondations-agglo-toulousaine.fr



PERMANENCE des élus

Tous les mercredis de 17h à 20h sur RDV au 05 62 13 00 86



À PIBRAC

BUDGET PARTICIPATIF 2024

Depuis son lancement en 2022, l'appel à projets participatifs a vu la réalisation de 9 projets. L'appel à projets participatifs permet aux citoyens, à partir de 16 ans, à travers les 10 quartiers de prendre pleinement part au dynamisme de Pibrac. Depuis 2023, ce budget participatif a été ouvert aux jeunes scolarisés aux collèges et lycée de la ville. L'enveloppe du budget participatif 2024 est de 12 000 € dont 2 000€ pour les projets jeunes.

Vous avez des idées pour améliorer votre cadre de vie au sein de votre quartier, de plusieurs quartiers ou de l'ensemble des quartiers ? Vous souhaitez développer des projets sur les questions de biodiversité, de l'environnement, de mobilité, d'espaces conviviaux... Alors proposez votre projet avant le 1^{er} septembre 2024.

COMMENT PARTICIPER ?

EN SAVOIR +



- Remplissez le dossier de candidature disponible sur site de la ville ou à retirer auprès de la Maison des Citoyens et le déposer par mail à projetsparticipatifs@mairie-pibrac.fr et à l'adresse mail de votre conseil de quartier avant le 1^{er} septembre 2024.
- Votre projet sera ensuite examiné par la commission mixte de recevabilité en fonction des critères techniques, juridiques et financiers.
- Du 13 septembre au 13 octobre 2024, votez pour le projet de votre choix sur www.ville-pibrac.fr

POUR SUIVRE NOTRE DYNAMIQUE POUR FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

Démocratie représentative, démocratie participative, démocratie implicative... Chercher à apporter et à construire des démarches visant à faire en sorte que les habitants se sentent concernés par la vie de leur territoire et qu'ils en deviennent acteurs.

Il faut saluer à ce titre – encore et toujours – tous ceux qui s'investissent dans les nombreuses associations pibracaises, au quotidien pour les jeunes, pour les aînés, pour leur épanouissement, car il est riche de faire en commun.

Depuis le début du mandat, les initiatives suivantes ont été portées pour partager l'information, partager les compétences, co-construire des projets :

- Conseil municipal filmé et retransmis en direct pour permettre au plus grand nombre de suivre les débats sur les enjeux de développement de la commune
- Lettres numériques pour informer
- Place donnée à l'opposition municipale car toutes les expériences acquises doivent pouvoir venir soutenir les dynamiques engagées pour la commune
- Ouverture d'une Maison des Citoyens pour donner un espace de rencontre et de partage des compétences
- Mise en forme des conseils de quartiers pour que chacun puisse aborder les questions de vie quotidienne afin d'apporter des améliorations
- Mise en œuvre d'un budget participatif pour permettre à ceux qui ont des idées d'amélioration du territoire de pouvoir les réaliser

Toulouse Métropole a été retenue pour la 8^e édition des Rencontres Européennes de la Participation du 1^{er} au 5 juillet 2024. Dans ce cadre notamment, ces initiatives doivent être interrogées afin de continuer à étendre les possibilités de participation

INTÉGRER DE NOUVELLES ÉNERGIES À LA VIE DES QUARTIERS

Il s'agit d'être pragmatique en prenant appui sur les structures existantes.

- Lorsque les conseils de quartier sont parvenus à mettre en œuvre une dynamique, de nouveaux habitants peuvent se proposer pour faire partie du groupe de référent de quartier. Les candidatures sont à envoyer à projetsparticipatifs@mairie-pibrac.fr avec mention de l'adresse de résidence avant le 30 mai 2024.
- Lorsque les associations de quartiers sont dynamiques, il ne faut pas hésiter à les contacter. La liste des associations est disponible sur le site de la ville : ville-pibrac.fr/accueil/simplifier/annuaire-des-associations

RENFORCER L'ÉMERGENCE DE PROJETS PARTICIPATIFS

Le Conseil de la Démocratie Participative se consacrera à soutenir la mise en œuvre de projets.

- Les projets peuvent être portés par les habitants à l'échelle des quartiers ou de la commune.
- Les projets doivent être ouverts aussi de façon particulière aux jeunes et aux actifs (commerçants, artisans...) dans une logique d'apport au bénéfice du territoire communal, dans le respect de la charte.
- Dans le cadre du budget participatif 2024, les projets doivent être déposés au plus tard le 1^{er} septembre 2024 par mail à projetsparticipatifs@mairie-pibrac.fr

FAVORISER LES ÉCHANGES AVEC LES ÉLUS ET LES SERVICES MUNICIPAUX

Les élus et les services municipaux doivent pouvoir échanger et dresser des perspectives avec les habitants de façon simple, en faisant apparaître les logiques globales à l'échelle du territoire.

- Une assemblée pibracaise se tiendra annuellement afin d'évoquer le quotidien dans les quartiers. La première assemblée à laquelle tous les Pibracais sont invités se tiendra le jeudi 17 octobre 2024 à 18h30 à la salle polyvalente.
- Un système de questionnaire du Conseil Municipal par les Conseils de Quartier sera mis en place afin d'apporter des réponses mises en perspective à l'échelle communale.

IMPLIQUER LES NOUVEAUX HABITANTS

Les élus et les services municipaux doivent pouvoir échanger et dresser des perspectives avec les nouveaux habitants de façon simple, en faisant apparaître les logiques globales à l'échelle du territoire.

Une rencontre est organisée annuellement. La dernière s'est déroulée le 2 mars 2024.

QUE FAIT LE CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE ?

Le Conseil de la Vie Associative a pour objectif de créer un espace d'échange et de solidarités entre les nombreuses associations de la commune. Il est composé de membres d'associations, de citoyens et d'élus. Après avoir réuni toutes les associations et les avoir fait travailler sur des attentes communes, le CVA en a mis en place des actions très concrètes. Il a notamment mené des ateliers sur la comptabilité à destination des dirigeants pour leur permettre de mieux connaître la loi et de faire face à leurs obligations : 21 personnes y ont participé. Les associations ont également demandé à être accompagnées sur les gestes de premier secours. Le CVA s'est saisi de cette demande en sollicitant les pompiers qui ont répondu favorablement, et

mené déjà un premier atelier de sensibilisation en mars. Plus de 80 membres d'associations se sont inscrits et des ateliers auront lieu tout au long de l'année. Le CVA a également étudié l'utilisation de salles par les associations et fait évoluer les documents mis à leur disposition. Au dernier forum des associations, il a organisé un moment de convivialité en fin de journée, très apprécié par les participants. Enfin, il a proposé aux associations de mettre en lumière certains de leurs bénévoles à travers la première session des Pibr'Acteurs, lors de la cérémonie des vœux de janvier.

De nouveaux ateliers sont à l'étude sur la recherche de subventions, la gestion du personnel ou encore sur les aspects juridiques.

Les membres du CVA doivent être renouvelés. L'équipe actuelle étant active et motivée, il a été décidé de la conserver et de l'étoffer en faisant entrer 5 nouvelles personnes qui représenteront la diversité des associations. Toutes les associations recevront prochainement un courrier leur expliquant les modalités de participation.

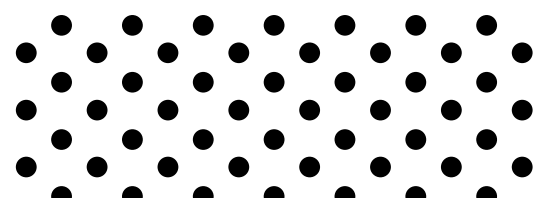


POINT SUR LE CONSEIL DE LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Le Conseil de la Dynamique Économique (CDE) a été créé en vue d'impliquer la population et les acteurs du territoire dans des discussions et projets autour de l'économie, de l'emploi et de l'international. Dès sa création, de nombreux enjeux ont été identifiés : besoin de plus de lien entre les acteurs économiques et avec la population, besoin de redynamiser le centre-ville ou l'usage des transports en commun (notamment le train). Parmi les plus importantes réussites du Conseil de la Dynamique Économique, nous noterons notamment :

- le soutien à la création de l'Association des Professionnels de Pibrac (APP) dont deux de ses membres fondateurs faisaient partie du CDE,
- l'organisation de deux enquêtes auprès des entreprises pibracaises et les usagers du train,
- le succès de la commission trimestrielle sur les marchés de plein-vent qui regroupe élus, représentants des commerçants des deux marchés (mercredi et samedi) et usagers afin de discuter de leur évolution.

Le Conseil de la Dynamique Économique est maintenant amené à évoluer et devrait impliquer plus d'acteurs économiques afin d'en garantir le succès.



LA PAROLE aux PIBRACAIS



DES TRICYCLES POUR LES RÉSIDENTS DE L'ORÉE DE BOUCONNE

Ce sont les psychomotriciennes de la maison de retraite qui ont eu l'idée de procurer des tricycles aux résidents.

Soutenue par l'Association Clin d'œil et la Mairie de Pibrac, accompagnée financièrement par Jolly Cycles - Specialized Toulouse et Enedis, cette idée s'est concrétisée le 8 février 2024 par la livraison de 3 tricycles adaptés.

Nous avons voulu recueillir l'avis des bénéficiaires de cette initiative, et nous sommes allés à la rencontre de trois résidentes qui ont pu essayer les fameux tricycles.



Jeanne Panizzutti, 92 ans est très enthousiaste ! « C'est une très bonne initiative, c'est une activité différente. D'habitude, nous faisons de la peinture, du dessin, des activités manuelles ou des jeux... Avec les tricycles, c'est une autre distraction, et ça fait travailler notre équilibre, et nos jambes ! En plus c'est sans danger, nous restons sur l'esplanade de la résidence et nous avons un casque et un accompagnant ! » Elle encourage **Marie Rose Camacho** et **Ginette Ruggieri**, respectivement 88 et 81 ans, qui n'ont osé les essayer qu'une fois, à renouveler l'expérience. Elles attendent le retour des beaux jours pour retenter l'aventure !

Espérons que le printemps donnera l'occasion à de nombreux résidents de goûter à nouveau la sensation de liberté offerte par la pratique du vélo, et qu'ils pourront goûter la fraîcheur du vent dans leurs cheveux blancs.

Merci aux animatrices et animateurs de l'Orée de Bouconne pour leur investissement aux cotés de nos aînés.

RENCONTRE AVEC GRÉGORY MACQUERON

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « L'ATTAQUE D'EUPHRON - PIBRAC ÉCHECS »

Grégory Macqueron a été nommé dans la première promotion des Pibracteurs de l'année par Camille Pouponeau, Maire de Pibrac, lors de la cérémonie des vœux qui s'est tenue le 11 janvier 2024.

Grégory votre association se nomme « L'Attaque D'Euphron - Pibrac Échecs » pourquoi ce nom ?

G : Dans la mythologie grecque, Euphron inventa le jeu d'échecs pour aider Mars, le dieu de la guerre, à séduire la nymphe Caïssa qui devint ainsi la déesse des échecs. Au-delà du jeu de mots (l'attaque de front), j'ai souhaité afficher un état d'esprit dynamique, courageux et téméraire qui résonne avec mes valeurs et ma personnalité.

Pourquoi avoir créé une association de jeu d'échecs à Pibrac ?

G : Tout d'abord, il n'y a jamais eu de club d'échecs à Pibrac. Était moi-même Pibracais et joueur d'échecs passionné depuis une trentaine d'années, j'ai pris la décision de réaliser un rêve : monter dans ma ville un club d'échecs « différent », basé sur un agréable équilibre entre du sérieux (cours, tournois et compétitions par équipes) et du moins sérieux (légèreté, événements conviviaux et soirées à thème). Le tout dans une approche bienveillante, égalitaire et détendue.

La raison d'être de ce projet réside également dans le développement par le biais des échecs de nos convictions les plus profondes autour de :

- la richesse du mélange interculturel et intergénérationnel, avec une dizaine de pays représentés et des adhérents âgés de 6 ans à 77 ans,
- l'égalité femme/homme, avec actuellement 26% d'adhérentes au sein de nos effectifs soit bien plus que les proportions habituelles,
- l'enjeu représenté par notre jeunesse : ils sont notre avenir ! J'ai donc eu le plaisir de pouvoir constituer et entraîner une équipe de Nationales 3 jeunes ainsi qu'une délégation pibracaise pour le championnat scolaire départemental (maternelles, élémentaires et collèves).

Forts de nos convictions, nous avons d'ailleurs souhaité accueillir à Pibrac le 24 mars dernier la « Coupe de la Parité ». Parmi les 10 équipes mixtes participantes ont concouru 3 équipes Pibracaises ! Ce fût un événement que nous n'oublierons pas de sitôt.

Combien avez-vous de licenciés au club ?

G : Nous comptons 50 licenciés, en toute juste 6 mois d'existence puisque notre club, affilié à la Fédération Française des Échecs, à vu le jour en octobre dernier. Notre club est ouvert à tous, débutants comme confirmés, joueurs de loisir ou de compétition. Vous pouvez nous retrouver les mercredis de 17h15 à 20h15 et les samedis de 14h à 17h à la salle du quai à la gare de Pibrac. Nous dispensons bien entendu des cours, pour débutants et confirmés en deux groupes distincts.

Que peut-on vous souhaiter ?

G : De continuer à nous amuser comme nous le faisons depuis le début ! Ce que nous vivons en tant que bénévoles est avant tout une aventure humaine placée sous le signe de l'altruisme, composée certes de nos adhérents et de parents de plus en plus impliqués, mais aussi d'amis comme Pierre Lestrohan et Ilkiz Iskandarli qui me sont chers et qui m'ont suivi sans hésiter dans ce beau projet. Sans oublier mon ami/entraîneur/trésorier Laurent Coelho et ma compagne Bénédicte Plumas qui occupe en tant que secrétaire une place importante dans cette aventure.

Le succès de ce projet, c'est avant tout le succès de tous ces bénévoles qui œuvrent chaque semaine avec cœur en partageant leur énergie, leur passion ou leurs connaissances. Finalement, notre raison d'être est juste sous nos yeux car « Euphron » signifie en grec : belle âme !

+ D'infos : pibracechecs@gmail.com
ou le site lattaquedeuphron.fr

LA 6^E ÉDITION DE BIODIVER'STIVAL

La 6^e édition de BiodiverStival s'est déroulée du 18 au 24 mars dans la salle polyvalente à Pibrac. Une semaine consacrée à la biodiversité pour sensibiliser petits et grands à l'impérieuse nécessité de protéger notre environnement.

Cinq soirées ciné-débat ont eu lieu du lundi au vendredi avec de magnifiques documentaires ayant pour thèmes l'origine des fleurs et le dialogue fleurs - pollinisateurs, la biodiversité dans et au bord de la rivière, la beauté et la cruauté des insectes sur les pas de Jean-Henri Fabre. Les débats qui ont suivis ces films ont été animés par des enseignants chercheurs des universités de Toulouse. Le documentaire du jeudi a permis la rencontre avec des agriculteurs et des éleveurs adeptes de pratiques agricoles vertueuses en présence du réalisateur et la soirée de vendredi a été consacrée à la découverte du vin Nature avec la présence d'un vigneron producteur.

La conférence du samedi 24 avait pour titre Biodiversité : un outil pour l'avenir, elle a été remarquablement animée par M. Marc André Sélousse Professeur au Museum d'Histoire Naturelle de Paris et auteur de nombreux ouvrages à propos de la biodiversité. Un ciné-gouter a été organisé le mercredi après-midi avec la complicité de l'EHPAD de l'Orée de Bouconne, Le Café Solidaire et la Maison des citoyens. Le dimanche matin, l'association a offert le petit-déj avant la projection du film tout public « Vivant » de Yann Arthus Bertrand.

BiodiverStival, c'est aussi des animations pour les jeunes sous la forme d'expositions au collège et au lycée et des projections pour 880 élèves des maternelles, élémentaires, collèves et Lycée de Pibrac.

Les enfants des ALAE ont participé en peignant les fleurs en bois pour orner le Jardin Pédagogique

La médiathèque de Pibrac avec la coopération du Museum de Toulouse a installé une exposition à propos des insectes et co organiser avec Jardin Nature Pibrac une balade botanique le samedi matin. Le succès de cette édition encourage l'équipe de Jardin Nature Pibrac à poursuivre la mission qu'elle s'est donnée de Partage des Savoirs et à préparer la 7^e édition de BiodiverStival du 17 au 23 mars 2025.

Toutes les informations à propos de l'association Jardin Nature Pibrac et de ses activités sur jardinnaturepibrac.org

Lucien FERRERI et Claude DEVERRIERE



Comité des fêtes de Pibrac

Longtemps, Pibrac a eu un comité des fêtes renommé qui a malheureusement cessé ses fonctions au début des années 2000. Après quelques décennies où la ville de Pibrac a pallié cette absence, nous pouvons nous réjouir de l'arrivée d'une nouvelle équipe souhaitant reprendre le flambeau. Rencontre avec Emmanuel WENNER, Président de l'association du Comité des fêtes de Pibrac.

Comment est né l'idée de remettre sur pieds un Comité des fêtes ?

EW : C'est par l'intermédiaire du CVA (Conseil de la Vie Associative) que l'idée d'un comité des fêtes a germé. Cela fait quelques mois maintenant que nous y travaillons, avec un groupe issu des premières réunions, et en concertation avec tous les acteurs de la vie locale dont la mairie.

Quel va être le rôle de ce comité des fêtes ?

EW : L'idée est d'organiser les temps festifs sur la commune. Nous commencerons dès cet été par la fête du village avec notre participation à l'organisation, en soutien de la ville de Pibrac. La fête commencera le vendredi 19 juillet à 19h00, avec la présence du disc-jockey Hysteria pour une Beach-party avec animation musicale, machine à effets spectaculaires, confettis et bulles, geyser et pack cadeaux. Le samedi 20 aura lieu le traditionnel concert rock. Et pour finir le dimanche soir une bodega animée par la bandas AOC's des musiques de rue de Toulouse pour nous faire vivre une première partie de soirée exceptionnelle. Le groupe nous accompagnera vers l'embrasement de la basilique. Bien évidemment, une buvette du comité des fêtes sera présente sur le site, devant les orchestres pour partager un verre, mais aussi un repas en famille ou entre amis. Le repas y sera différent à chaque service. Sur ce point notre pôle restauration travaille sur des plats soignés tout en restant dans le thème de la nourriture foraine et en étant respectueux des normes d'hygiène. Bref, vous voyez, nous sommes déjà au travail !

Que peut-on vous souhaiter ?

EW : Une belle réussite pour notre baptême du feu en juillet et pour toutes les autres manifestations à venir. Cela ne pourra se faire sans les Pibracais présents lors des manifestations ou en tant que bénévoles. Si vous cherchez du contact humain, du lien social, du partage, de l'amusement et du respect : rejoignez-nous !

Pour nous contacter, nous soutenir ou devenir membre, connectez-vous sur notre site internet <https://cdfpibrac.s2.yapla.com> ou au 06 33 57 20 95

EN SAVOIR +



tous CITOYENS

PLAN CANICULE

Face à la canicule, le CCAS de Pibrac met en place un registre nominatif pour les personnes vulnérables, isolées et/ou en situation de handicap dans le but d'entretenir un contact quotidien lors du déclenchement du Plan Canicule. Les inscriptions se font auprès du CCAS au 05 62 13 93 93.

Incivilités

TONDRE ET BRICOLER

Les beaux jours sont de retour et les règles restent les mêmes pour tondre ou bricoler chez soi :



- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Arrêté préfectoral n°83 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage fixe ces horaires de jardinage et/ou de bricolage.



MOUSTIQUE TIGRE

Lutter contre les moustiques tigres en évitant les eaux stagnantes chez vous et en protégeant de façon hermétique vos récupérateurs d'eau, réceptacles pluviaux, etc... Retrouvez les bons gestes à adopter sur le site de l'ARS Occitanie : www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3



TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de rouler sur les trottoirs en trottinette électrique ou monoroue. Vous pouvez vous déplacer en agglomération via les pistes cyclables ou à défaut sur les voies limitées à 50km/h. Il est recommandé de porter un casque et des vêtements réfléchissants qui sont, eux, obligatoires lors de vos déplacements la nuit.. Retrouvez les règles sur securite-routiere.gouv.fr



ET AUSSI...

EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE

En période de forte chaleur, adoptez les éco-gestes recommandés par Eau de Toulouse Métropole :

- Coupez l'eau pendant le brossage des dents, le rasage et le savonnage.
- Utilisez le programme « éco » de vos appareils ménagers et faites tourner les lave-vaisselle et lave-linge lorsqu'ils sont pleins.
- Récupérez l'eau de pluie et l'eau de rinçage de vos aliments pour arroser vos plantes.
- Chassez les fuites d'eau.
- Prenez une douche et oubliez les bains.
- Utilisez 2 bassines quand vous faites la vaisselle à la main plutôt que de laisser couler l'eau.
- Arrosez « à la fraîche », tôt le matin ou tard le soir et utilisez la technique du paillage pour conserver l'humidité.
- Soyez acteur de votre consommation, paramétrez vos alertes de compteur de télérelève via l'application mobile.

Retrouvez les éco-gestes ainsi que toutes les informations sur Eau de Toulouse Métropole : eaudetoulousemetropole.fr



POUR VOTRE SÉCURITÉ

Dans le cadre de la politique locale de Prévention de la Délinquance et de la Tranquillité Publique, la commune s'est dotée d'un système de vidéo protection.

Ce dispositif permet de prévenir et de dissuader la délinquance de voie publique, d'aider la Gendarmerie Nationale à résoudre les enquêtes et de faciliter la transmission des images comme preuves dans la prise en compte de l'instruction des affaires pénales par le Juge. À l'aide de ces caméras situées en centre-ville, aux entrées de ville, et aux abords des équipements sportifs, plusieurs affaires de cambriolages ont pu être résolues et elles ont permis de retrouver les auteurs. Le travail de collaboration au quotidien de la police municipale et de la gendarmerie a abouti à l'arrêt d'un trafic de stupéfiant sur la commune.

DIFFÉRENTS DISPOSITIFS POUR RESTER VIGILANTS

Vous pouvez signaler votre départ en vacances en remplissant le formulaire Opération Tranquillité Vacances. Cette opération est mise en place pendant les périodes des congés scolaires. Faites-le savoir à vos voisins afin qu'ils puissent organiser une surveillance de votre domicile, arroser vos plantes, relever votre courrier, nourrir votre animal de compagnie et vous contacter le cas échéant.

Face à un événement suspect (personnes effectuant du porte à porte, véhicules douteux, etc...), le citoyen vigilant informe les services de Police Municipale ou de la Gendarmerie Nationale. Il ne se substitue pas à la Police Municipale ou à la Gendarmerie Nationale. Il veille, mais ne surveille pas. Ce dispositif permet d'informer au plus vite le citoyen, via SMS, d'un événement majeur à venir ou en cours lié à la sécurité publique de son quartier. Pour vous inscrire au dispositif, il vous suffit de remplir le formulaire ci-contre.

LES FORMULAIRES

CITOYENS VIGILANTS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



POINT HISTOIRE

Dans les années 1800, le garde champêtre, employé par la mairie, avait pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique, de la protection des espaces naturels. Dans le livre Histoire d'un Patrimoine « De la Révolution à la fin de l'Ancien Régime » écrit par la Généalogie et Histoire de Pibrac, on y retrouve les ordres de service qu'il devait effectuer sur Pibrac.

1892 - RÈGLEMENT ET ORDRE DE SERVICE POUR LE GARDE CHAMPÊTRE

« 1° Le garde devra venir s'informer chaque matin après du Maire ou de l'adjoint si l'annonce de pèlerinage nécessite sa présence dans le village et dans ce cas se tenir à la disposition des autorités communales pour maintenir l'ordre et veiller à ce que les étrangers respectent les récoltes et les propriétés privées. »

« 2° En plus de cette obligation, le garde devra au moins quatre fois par semaine faire une tournée d'inspection sur tout le territoire de la commune, suivant un itinéraire dont il aura le choix, à charge pour lui de faire constater son passage à Sartha, Manaut, Béliard, Mayron et à Beauregard et cela au moyen de signature sur un livret spécial qui lui sera donné à cet effet. »

« 3° Si pour une raison valable, le garde ne peut faire les susdites tournées, il devra en prévenir le maire ou l'adjoint et obtenir de lui l'autorisation de s'en dispenser. »

« 4° Le garde ne pourra en aucun cas s'absenter de la commune sans une autorisation préalable des autorités municipales. »

TRIBUNES POLITIQUES



À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le Gouvernement et les chambres parlementaires débattent des économies à réaliser après l'explosion de la dette publique en France.

Les annonces oscillent entre 10 à 20 milliards d'économies à trouver, quand la Cour des Comptes en préconise, elle, près de 50. Personne ne peut se satisfaire de voir la situation financière de notre pays se dégrader de la sorte, surtout pas nous, collectivités territoriales.

Au sujet de la dette publique française : les collectivités en détiennent 9% quand l'État, lui, est responsable de près de 80% de cette dette. Alors qu'elles détiennent seulement 1/10° de la dette publique, les collectivités territoriales réalisent plus de 3/4 des investissements publics. Par ailleurs, les collectivités territoriales n'ont pas le droit d'emprunter pour leur fonctionnement, contrairement à l'État. Elles doivent donc financer leurs dépenses de fonctionnement par des recettes. Notre budget doit forcément se voter à l'équilibre.

Dès lors, vous comprendrez qu'il est toujours peu élégant de lire que les collectivités territoriales seraient la cause et la solution au sujet du déficit français.

Voilà donc que l'État qui emprunte pour son fonctionnement, détient quasi l'intégralité de dette publique, a pratiqué le quoi qu'il en coûte pendant ces 3 dernières années, ce même Etat qui prend des décisions aux conséquences

budgétaires pour les collectivités (point d'indice des fonctionnaires, délégation de compétence, etc.) sans attribuer les financements qui vont avec, va maintenant demander aux collectivités de faire encore plus d'économies.

Comme nous vous l'expliquons régulièrement : la commune maîtrise très fortement ses dépenses de fonctionnement, ses recettes étant faibles par rapport aux communes de même strate. Acculée par l'explosion des prix et de l'énergie ainsi que l'augmentation, légitime, des salaires, la commune a dû augmenter les impôts, comme la plupart des communes ces deux dernières années. Absorber un nouveau coup de rabot de la part de l'État serait dangereux.

Conclusion : par dogmatisme sur certains sujets comme celui de la taxation des superprofits, l'État va faire peser les économies sur les collectivités qui n'auront plus de marges de manœuvre et seront, pour certaines d'entre elles, obligées de revoir la fiscalité qui pèse... sur les classes moyennes. Quelle injustice !

Et si on réfléchissait plutôt, pour faire des économies, à tous les doublons entre l'État et les collectivités territoriales ? Mais pour cela il faut de la confiance.

Il serait peut-être bon que l'État s'occupe, correctement, de ses compétences, notamment en matière de sécurité alors que nous manquons cruellement de gendarmes, avant de venir expliquer aux autres qu'ils sont responsables de l'aggravation des finances publiques.



Budget 2024 : peu d'investissements préparant l'avenir malgré une augmentation des impôts locaux.

Urbanisme : aucune information sur le PLUiH en concertation.

Sécurité : recrudescence des cambriolages nécessitant a minima la relance du dispositif « Citoyens Vigilants »

DÉMOCRATIE ET AVENIR

La majorité avait baptisé son projet Demain Pibrac. C'est pourtant un budget sans ambition qui nous a été présenté. Il serait préférable de préparer l'avenir et de prioriser les besoins des pibracais plutôt que son propre agenda politique.

À NOTER DANS VOS AGENDAS



MAI

Fête des ALAE

Thème : les jeux olympiques
Samedi 4 mai de 14h30 à 17h30 à la Salle polyvalente, au city stade et à la salle des aînés

Atelier de peinture libératrice

Salle micheline, association Aurapsy
Samedi 4 mai de 14h à 17h

Salon du Bien-être

Salle polyvalente, association Aurapsy
Dimanche 5 mai de 10h à 18h

Commémoration de la victoire 1945

Monument aux Morts
Mercredi 8 mai à 11h30

Conférence pas sérieuse sur l'histoire sérieuse de la photo

Salle polyvalente, MJC Pibrac
Samedi 11 mai à 14h

Concours de pétanque

Mêlée tournante (licenciés et cartes membres)
Boulodrome, sur inscription auprès de la Pétanque Pibracaise
Samedi 11 mai à partir de 12h

Conférence / débat La reproduction chez les oiseaux

Salle polyvalente, Jardin Nature Pibrac
Jeudi 16 mai à 20h30

Concours de pétanque

Mêlée tournante (licenciés et cartes membres)
Boulodrome, sur inscription auprès de la Pétanque Pibracaise
Vendredi 24 mai à partir de 18h30

Fête de la Maison des Citoyens

Samedi 25 mai de 14h à 19h

JUIN

Fête de la MJC

Esplanade Sainte-Germaine, MJC Pibrac
Samedi 1^{er} juin de 15h à 18h

Urban Mouv' Festival

Esplanade Sainte-Germaine, MJC Pibrac
Samedi 1^{er} juin de 18h30 à 23h30

Atelier repair café

"C'est décidé, je réduis mes déchets"
Maison des Citoyens
Samedi 1^{er} juin de 13h à 18h

Élections européennes

Dimanche 9 juin

Exposition photo de la MJC

TMP
10 juin au 16 juin

Rencontre bénévoles

Festival de la Mekanik du Rire
Aire des Tambourettes, Act en Rue
Jeudi 13 juin à 19h30

Concours de pétanque

Vétérans en 4 parties (licence obligatoire)
Boulodrome, sur inscription auprès de la Pétanque Pibracaise
Jeudi 13 juin à partir de 18h30

Conférence / débat Les pesticides

Salle polyvalente, Jardin Nature Pibrac
Vendredi 14 juin à 20h30

Fête et pèlerinage Sainte-Germaine

Esplanade Sainte-Germaine, association Pèlerinage Sainte-Germaine
Du 14 au 16 juin

Gala de danse de la MJC

TMP
Samedi 15 juin 2024 à 14h30 et à 20h30

Atelier de peinture libératrice

Salle micheline, association Aurapsy
Dimanche 16 juin de 14h à 17h

Exposition photo de la MJC

Maison des Citoyens
16 juin au 28 juillet

Concours de dessin Gurty

Médiathèque
Du 19 juin au 21 juillet

Concours épouvantails

Jardin Pédagogique (chemin de la Fontaine), Jardin Nature Pibrac
Samedi 22 juin à 10h

Spectacle de cirque de la MJC

Petit Gymnase La Castanette
Dimanche 23 juin à 17h

Partir en livre

Lectures sous le pin, Médiathèque
Mercredi 26 juin de 10h30 à 11h

Barbe Bleu opéra comique

Château, Vocalya
Mercredi 26 et jeudi 27 juin à 21h

Marathon des mots

Avec Alice Renard pour son livre *La colère et l'envie* - Médiathèque

Jeudi 27 juin à 20h

Concours de pétanque

Mêlée tournante (licenciés et cartes membres)
Boulodrome, sur inscription auprès de la Pétanque Pibracaise
Vendredi 28 juin à partir de 18h30

JUILLET

Spectacle Dans le nid d'un géant

De et par Edouard Manceau
Public : 3 à 5 ans, Médiathèque
Mercredi 3 juillet à 10h30 et 16h30

Partir en livre

Lectures sous le pin, Médiathèque
Mercredi 10 juillet de 10h30 à 11h

Concours de pétanque

Pendant Pibrac en Fête, sur inscription.
Boulodrome, la Pétanque Pibracaise
Samedi 20 juillet à partir de 14h30 et à 20h30
Moules/Frites

AOÛT

Concours de pétanque

Mêlée tournante (licenciés et cartes membres)
Boulodrome, sur inscription auprès de la Pétanque Pibracaise
Vendredi 2 août à partir de 18h30

SEPTEMBRE

Forum des associations

Esplanade Sainte-Germaine
Samedi 7 septembre de 10h à 18h

Collecte de livres et atelier de sérigraphie par Bitofio

Dans le cadre du Forum des Associations
Médiathèque
Samedi 7 septembre de 9h30 à 12h30

Concours de pétanque

(Licenciés et cartes membres)
Boulodrome, sur inscription auprès de la Pétanque Pibracaise
Vendredi 13 septembre à partir de 18h30

Journée européenne du patrimoine

Pibrac
Du 21 au 22 septembre

Dictée du patrimoine intergénérationnelle

Généalogie et Histoire de Pibrac et Médiathèque
Samedi 21 septembre

Concours de pétanque

Vétérans en 4 parties (licence obligatoire)
Boulodrome, sur inscription auprès de la Pétanque Pibracaise
Mardi 24 septembre à partir de 18h30

Rencontre bénévoles

Festival de la Mekanik du Rire
Salle du Petite Théâtre, Act en Rue
Jeudi 26 septembre à 19h30

Concours de pétanque

(licenciés et cartes membres)
Boulodrome, sur inscription auprès de la Pétanque Pibracaise
Vendredi 27 septembre à partir de 18h30

SOIRS D'ÉTÉ 2024

Fête Nationale

Apéritif musical offert par la Ville.
Monument aux Morts
Dimanche 14 juillet à 11h30

Pibrac en fête

Cour de l'école du Bois de la Barthe
Du 19 au 21 juillet

Marché gourmand

Orchestre Calypso
Esplanade Sainte-Germaine
Samedi 31 août à partir de 18h

Retrouvez toute la programmation des Soirs d'été sur www.ville-pibrac.fr

SORTIR

LES GRANDS RENDEZ-VOUS



AU PROGRAMME DU TMP

Pibrac en scène

De mai à juin 2024

Découvrez la nouvelle saison culturelle du TMP dès début juin sur tmp-pibrac.com.



tmp-pibrac.com

Théâtre Musical de Pibrac
40, rue Principale • 05 61 07 12 11

@TMP.Pibrac - Théâtre

TMP - Théâtre Musical de Pibrac



URBAN MOUV' FESTIVAL

La Maison des Jeunes et de la Culture de Pibrac participe à la Semaine des Cultures Urbaines portée par le Département pour organiser l'Urban Mouv' Festival samedi 1^{er} juin sur l'Esplanade Sainte-Germaine.

AU PROGRAMME

- 18h30 : tremplin des lycéens
- 19h30 : concert avec Trakoeur
- 20h : concert de Mandarine
- 21h15 : concert de Lombre

Ce festival, c'est tout un travail bien en amont réalisé avec les lycéens et collégiens Pibracais. Depuis la rentrée scolaire de septembre dernier, l'équipe de la MJC et DSH, le centre de formation professionnelle artistique de Toulouse, intervient chaque vendredi au lycée Nelson Mandela. Trois étapes ont été franchies dans ce travail avec les lycéens.

- Des rencontres ont eu lieu avec des artistes et des professionnels du secteur culturel, et des ateliers d'initiation aux arts des cultures urbaines ont été proposés.
- L'organisation d'un tremplin des lycéens a permis de rassembler les différents talents avec des séances de coaching puis un jury de professionnels pour l'élection des gagnants.
- Des lycéens ayant participé à ce travail se produiront sur scène lors du festival.

Les collégiens du Bois de la Barthe ont eux aussi participé en rencontrant des professionnels et en participant à des ateliers d'initiation aux arts des cultures urbaines. En amont du festival, la décoration, la communication, et la logistique restent à faire par les lycéens et collégiens afin de faire de ce festival une réussite. L'investissement et l'implication de tous ces jeunes acteurs ne s'arrêtent pas là... ils seront aussi tous bénévoles à l'Urban Mouv' Festival.

Samedi 1^{er} juin - Esplanade Sainte-Germaine
Gratuit et ouvert à tous
Buvette & restauration sur place
Contact MJC : 05 62 13 50 46
Facebook : Urban Mouv' Festival

DÉCOUVRIR

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE LA Médiathèque

Mercredi 7 février plus de 120 pibracaises et pibracais, des petits mais aussi des grands, ont pu profiter du très beau spectacle Minus de la compagnie Amapola. Beaucoup de poésie, des yeux qui brillent, des rires qui fument, et des "ohhh" qui jaillissent.

Pour la Journée des Droits de la Femme, la Maison des Citoyens a accueilli le spectacle Autopsie domestique par le Collectif Carré \ Carré en co-production avec Cie Bachi-bouzouk Production. Le public a pu échanger avec la comédienne, Julie Saclie et partager ses ressentis.



40, rue Principale • 05 61 86 09 69

www.mediathèque-pibrac.fr

@Médiathèque de Pibrac

Horaires d'ouverture :
Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h30
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 9h30 à 12h30

Fermeture estivale du 29 juillet au 17 août inclus.

PARTAGER

Fête de la Maison des Citoyens

Samedi 25 mai 2024 de 14h à 19h

AU PROGRAMME :

- Animation autour du jeu et jeux en bois géants.
- Atelier de création : couture, bricolage.
- Exposition photos.
- Animation musicale.
- Remise des prix du concours d'écriture.
- Maquillage pour les enfants.

Les enfants accueillis au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité réaliseront le buffet qui clôturera la journée.

Retrouvez le programme mensuel de la MDC sur le site de la Ville



Maison Des Citoyens
16, rue principale - 07 84 26 84 37
mdc@mairie-pibrac.fr

CANTINE DU CŒUR

C'est un dispositif pour que les personnes isolées sortent de chez elles et prennent un repas diversifié et peu couteux dans un esprit convivial. Tous les jeudis de 12h à 13h15 à l'école élémentaire Maurice Fonvieille. Sur inscription auprès de la Maison des Citoyens au 05 62 13 00 94. Voir l'Écho de l'Esplanade N°10.